

I - Inventaire de la grande faune de Rémire-Montjoly par piège photographique

I.1 Contexte général

Rémire-Montjoly est une commune de 46 km², situé sur le littoral, sur l'île de Cayenne. La commune connaît une urbanisation croissante depuis ces dernières années. Elle abrite cependant de nombreux espaces naturels variés, et notamment une grande proportion de zones humides (marais de type « pripri »). On y trouve également des forêts marécageuses, des mangroves et de la forêt secondaire de terre ferme, *etc.* Plusieurs espèces de la grande faune connues de Rémire-Montjoly se rencontrent essentiellement sur la bande littorale, qui est la région la plus menacée par les activités humaines. Les différents massifs forestiers et zones humides de la commune sont plus ou moins connectés par des zones permettant une continuité écologique entre les différents milieux naturels. Ces zones de passages sont cependant traversées par des axes routiers, qui sont responsables d'une importante mortalité chez les mammifères. Le pian à oreille noire (*Didelphis marsupialis*), le singe écureuil (*Saimiri sciureus*) et le tamandua (*Tamandua tetradactyla*) sont des victimes récurrentes de collision routière à Rémire-Montjoly.

Les données de mammifères sont réparties de manière hétérogène sur la commune, la majorité des observations sont situées au niveau des sentiers du Rorota, de Vidal et du Loyola. Les autres monts forestiers ainsi que les corridors sont largement sous inventoriés (figure 1). De plus ces observations concernent en majorité quelques espèces, bien présentes sur le littoral, souvent arboricoles comme le singe écureuil commun (*Saimiri sciureus*) et le paresseux à trois doigts (*Bradypus trydactylus*). Parmi les espèces terrestres, susceptibles d'être contactées par caméra piège, l'agouti (*Dasyprocta leporina*), le pian (*Didelphis marsupialis*) et le cabiai (*Hydrochoerus hydrochaeris*) sont les espèces les plus fréquemment notées. Les données de carnivores, d'espèces rares ou protégées sont très anecdotiques. Pourtant, plusieurs espèces de grands mammifères emblématiques semblent fréquenter la commune, comme le démontrent plusieurs témoignages et observations directes.

Face à l'urbanisation croissante de la commune, il est important de connaître la diversité de grands mammifères présents à Rémire-Montjoly, mais aussi leurs répartitions, et les zones de corridors utilisés. Les mammifères sont des animaux d'une très grande discrétion, ils sont très difficiles à observer directement. On peut donc utiliser la méthode du piégeage photographique, idéal pour contacter les mammifères terrestres, de moyenne à grande taille. Jusqu'alors, aucun protocole d'inventaire par piège photographique n'a été mis en place à l'échelle de la commune de Rémire-Montjoly, à l'exception de la montagne du tigre lors du projets TRAMES.

Matériel et méthodes

Du 22 octobre 2022 au 27 juin 2023, des pièges photographiques ont été disposés sur différents secteurs de la commune. Les pièges ont été disposés sur une période de 9 mois, entre 4 et 10 pièges utilisés simultanément. Nous avons utilisé deux modèles ; Browing BTC-8E-HP4 et Moultries Micro-42 i. Les temps de pose des pièges pour chaque secteur ont été précisés dans le tableau 1.

Nous avons ciblé en priorités les secteurs permettant la continuité écologique entre les différents espaces naturels de la commune (pièges numéro 1, 3, 6 et 10 cf. Figure X) ainsi que certains monts boisés ; Le Mahury, le mont Cabassou, la montagne du Tigre et Morne Coco. L'emplacement des pièges et le temps de pose est précisés dans la figure X. Les pièges ont été réglés en mode Vidéo ; 20 secondes ou 15 secondes (Selon le modèle de piège utilisé). Chaque piège est disposé sur un tronc entre 50 et 100 cm de haut, légèrement orienté vers le sol.

Les traces de passages de la faune ont été recherchés avant la pose des pièges. Ils ont été posés sur des coulés naturels, favorables au passage de la faune, ou même dans certains cas, directement sur des layons (Pièges numéro 3 et 13, figure X). Lorsque cela était nécessaire, nous avons layonné afin de concentrer les zones de passages de la faune devant le piège photographique. Les pièges étaient ensuite relevés à une fréquence régulière, toutes les deux semaines. Lorsque les passages de faune étaient trop faibles ou inexistant, les pièges ont été déplacés. Chaque vidéo a ensuite été visionnée afin de déterminer les espèces filmées, puis renommées en fonction de l'identification. Lorsque cela était possible, les individus ont été identifiés en comparant le pattern ou des caractères distinctifs (photo-identification).

Au total, en cumulant le temps de pose des différents pièges, il y a eu 138 semaines de captures d'images, 17 espèces de mammifères ont été contactées (Tableau 1). Ces pièges ont également capturé des images d'espèces appartenant à d'autres groupes taxonomiques, 13 espèces d'oiseaux, cinq espèces de reptiles, et une espèce d'amphibiens (tableau 2). Les observations réalisées lors de cet inventaire ont été saisies sur la base de donnée Faune-Guyane, avec la mention « Piège photo - ABCREM » en remarque. La plupart des observations sont consultables librement, mais certaines données d'espèces sensibles ont été protégées. Chaque passage quotidien d'une espèce devant le piège a été saisi. Ce protocole a permis l'intégration de 371 observations de mammifères sur Faune-Guyane.

Quatre espèces rassemblent la très grande majorité des passages devant les pièges photographiques ; l'Agouti (*Dasyprocta leporina*), le pian à oreille noire (*Didelphis marsupialis*), le quatre yeux gris (*Philander opossum*) et le tatou à neuf bandes (*Dasybus novemcinctus*). Ces espèces ont été contactées sur la majorité des secteurs inventoriés. Seul le piège numéro 11 (Tableau 1, Figure 1), disposé en mangrove n'a pas filmé d'Agoutis. Ces espèces sont présentes sur tout le territoire Guyanais, mais semblent présentes dans des densités plus importantes sur le littoral. Le Cabiari (*Hydrochoerus hydrochaeris*) semble également abondant dans certains secteurs de la commune, toujours à proximité de milieux marécageux. D'autres espèces, rares à l'échelle de la Guyane, ont été contactées à Rémire-Montjoly ; C'est le cas du petit Cabassou (*Cabassous unicinctus*), ce petit dasypodidae est le plus rare des tatous de Guyane. Bien qu'il existe quelques mentions dans l'intérieur du territoire, cette espèce semble nettement plus abondante dans les forêts littorales. Nous avons contacté ce tatou sur quatre pièges différents. *Cabassous unicinctus* semble donc relativement abondant à Rémire-Montjoly, il est probablement présent sur la plupart des secteurs boisés. Il reste néanmoins nettement plus discret que le tatou à neuf-bandes (*Dasybus novemcinctus*) qui a été filmé sur 8 localités différentes.

Le tamanoir (*Myrmecophaga tridactyla*) était également une espèce ciblée lors de cet inventaire, présent sur l'ensemble du territoire, ce grand mammifère semble également plus commun sur la bande littorale. Nous avons contacté cette espèce sur trois secteurs différents (pièges numéro 2, 10 et 12), notamment sur le mont Mahury et la montagne du Tigre, démontrant que l'espèce arrive à se maintenir sur certains monts boisés de la commune malgré l'isolement provoqué par le réseau routier. Le 29 mars 2023, Le piège numéro 10 a enregistré deux adultes se poursuivant, laissant supposer un comportement de reproduction. Le Tamandua (*Tamandua tetradactyla*) a été contacté sur trois secteurs différents, cette espèce semble assez abondante sur la commune de Rémire-Montjoly, où il est fréquent d'observer des individus tués sur les routes. Le comportement semi-arboricole de ce fourmilier explique probablement le faible nombre d'observations par piège photographique.

Curieusement, nous avons contacté à plusieurs reprises des mammifères *a priori* typiquement arboricoles, comme le Singe écureuil commun et l'écureuil des Guyanes. Ces mammifères sont présents dans des densités très importantes sur l'île de Cayenne, et descendent parfois au niveau du sol ou sur des lianes proches du sol.

Ce protocole a permis de contacter l'ocelot (*Leopardus pardalis*), Cette espèce déjà mentionnée plusieurs fois à Matoury, n'avait jamais été mentionnée à Rémire-Montjoly sur Faune-Guyane. L'espèce a été contactée sur deux secteurs différents (pièges numéro 3 et 10), la comparaison de la disposition des taches confirme qu'il s'agit de deux individus différents. Ces pièges sont disposés dans des cordons de forêts secondaires sur terre ferme, à proximité de milieux marécageux. Ces forêts sont relativement bien connectées à la commune de Matoury et jouent probablement un rôle de corridors écologiques. Cette espèce n'a pas été trouvée sur les monts boisés.

Le piège numéro 11 a été placé en limite de mangrove, dominé par le palétuviers rouge (*Rhizophora racemosa*) sur le secteur du Degrad des Cannes. Cela a permis de contacter un cortège d'espèces très particulières. La plupart des espèces observées sur le reste de la commune n'ont pas été filmées dans ce milieu, à l'inverse, deux espèces n'ont pas été contactées sur d'autres secteurs. Le raton crabier semble particulièrement abondant dans cet habitat, tandis qu'il n'a été contacté sur aucun autre des pièges. La biche des palétuviers (*Odocoileus cariacou*), une espèce à fort enjeux de conservation à l'échelle de la Guyane, a également été filmée par ce piège. Ce piège a également permis de contacter un individu de jaguar (*Panthera onca*). Le Jaguar avait déjà été mentionné à trois reprises sur la commune entre 2021 et 2022. Cette donnée récente permet de confirmer que ce grand prédateur est

capable de se maintenir dans les milieux périurbains de Rémire-Montjoly, ou les proies potentielles sont abondantes.



Figure 2: Images du Jaguar et de la Biche des palétuviers, obtenues à partir d'un piège disposé dans les mangroves du Degrad des Cannes.

Aucun piège n'a été disposé dans les mangroves des Salines de Montjoly, ce secteur n'a été que très inventorié lors de cet inventaire. Le milieu pourrait être favorable à la présence de raton crabier, mais est déconnecté des autres espaces naturels de la commune. Il n'y a pour le moment pas de mention de cette espèce dans ce secteur.

Espèces non contactées pendant l'inventaire

Le Grison (*Gallactis vittata*) et la Tayra (*Eira barabara*) n'ont pas été contactés lors de notre inventaire. Ces espèces sont pourtant connues de la commune via quelques observations directes, et sont également présentes à Matoury. Le Jagouarundi (*Herpailurus yagouaroundi*) n'est connu de Rémire-Montjoly que d'une seule observation, par collision routière en août 2016. L'espèce a été observée plusieurs fois à Matoury mais n'a pas été contactée lors de notre inventaire. De même, le Puma (*Puma concolor*) est également présent sur Matoury mais n'a jamais été mentionné à Rémire-Montjoly.

Certaines espèces, communes dans le bloc forestier, n'ont pas été contactées lors de nos inventaires. C'est notamment le cas des daguets (*Mazama spp.*), du tapir (*Tapirus terrestris*). Les daguets n'ont jamais été observés sur la commune de Rémire-Montjoly, et il n'existe que trois mentions pour ce genre à l'échelle de l'île de Cayenne). Il est vraisemblable que ces grands herbivores soient absents ou rares sur l'île de Cayenne, à cause de son isolement ou encore de la pression de chasse. La quatre-yeux bruns (*Metachirus nudicaudatus*) n'a également pas été contacté, les différentes captures par pièges micromammifères réalisés précédemment n'ont jamais démontrés la présence de cette espèce sur l'île de Cayenne. Cette espèce d'opossum ne fréquente probablement pas les forêts du littoral.

Il est important de noter que le temps de capture des pièges photographique a été inégalement réparti sur l'ensemble de la commune, certains secteurs, jugé plus favorables, ou présentant un enjeu pour la conservation des continuités. Ainsi, nous pouvons constater sur le tableau 1 que les pièges ayant été posés le plus longtemps ont permis d'inventorier une plus grande diversité d'espèces. Le piège numéro 10 est celui qui a été laissé le plus longtemps sur le même secteur et il est également celui ayant enregistré la plus grande diversité spécifique. Malgré ce biais d'échantillonnage, certains secteurs semblent abriter une plus grande richesse spécifique, ainsi les pièges 10 et 11, disposés à l'Ouest de la route du Degrad des Cannes, rassemblent 100% des espèces de notre inventaire. Cela peut également s'expliquer grâce à une meilleure continuité écologique avec la commune de Matoury.

Tableau 2 – Autres groupes taxonomiques filmés lors des inventaires par pièges photographiques

Groupe taxonomique	Espèces
Oiseaux	Merle leucomèle
	Colombe à front gris
	Onoré rayé
	Merle à lunette
	Aigrette bleue
	Bihoreau gris
	Aigrette neigeuse
	Buse à gros bec
	Petit piaye
	Buse urubu
	Bihoreau violacé
	Troglodyte familial
	Reptiles
Iguane vert (<i>Iguana iguana</i>)	
Ameive commun (<i>Ameiva ameiva</i>)	
Amphibiens	Kentropyx des chablis (<i>Kentropyx calcarata</i>)
	Crapaud buffle (<i>Rhinella marina</i>)

Conclusion :

Ce protocole d'inventaire par piège photographique a permis d'ajouter une nouvelle espèce encore inconnue pour la commune et a permis d'augmenter considérablement le nombre de mentions pour certaines espèces rares ou à enjeux de conservation. 17 espèces ont été contactées sur les 60 espèces de mammifères mentionnés actuellement sur la commune. Nous pouvons constater que certaines espèces sont présentes dans des densités très importantes sur la commune de Rémire-Montjoly, avec un cortège typique des forêts du littoral.

Un grand Merci aux habitants de la commune ayant aidés à la réalisation de cet inventaire : William Riou, Monsieur Sorps, Celine Amoravain , Nicolas Roman

II - Inventaire de L'herpétofaune de Rémire-Montjoly

II.1 Introduction

L'objectif des inventaires herpétologiques réalisés pendant l'ABC de Rémire-Montjoly était de cartographier la répartition des espèces à enjeux de la commune, ainsi que d'avoir une meilleure connaissance de la diversité de l'herpétofaune dans les différents secteurs de la commune. Les Zones humides ont été ciblées en priorité, car ces milieux, typique du littoral, sont les plus susceptibles d'abriter des espèces à enjeux de conservation. Nous avons utilisé les observations déjà réalisées sur la commune pour définir les espèces à enjeux de conservation sur la commune. La protection des amphibiens et des reptiles de Guyane a été redéfinis selon l'arrêté du 19 novembre 2020. Quatre espèces mentionnées sur la commune sont protégées, dont deux avec habitat. Parmi ces espèces, nous avons considéré que *Elachistocleis surinamensis* ne représentait pas un enjeu primordial sur la commune, car présente essentiellement dans les secteurs urbanisés. Les espèces d'amphibiens ciblés en priorité ont donc été *Boana raniceps*, *Pseudis paradoxa* et *Pipa snethlageae*. Une espèce, *Hydrolaetare schmidtii*, qui n'a jamais été mentionnée à Rémire-Montjoly, mais est présente à Matoury, a également été recherché.

Parmi les reptiles, huit espèces protégées avait déjà été mentionné sur la commune, *Pseudoeryx plicatilis*, *Erythrolamprus cobella*, *Eunectes deschauenseei*, *Crocodilurus amazonicus*, *Dracaena guianensis*, *Pseudoboa newwiedii* (Article 2) et *Epicrates maurus* (Article 3). Ces espèces sont toutes uniquement présentes sur la bande littorale et présente un fort enjeux de conservation pour la commune. La plupart de ces espèces sont inféodées aux zones humides marécageuses, à l'exception de *Epicrates maurus* et de *Pseudoboa newwiedii*, qui sont inféodés

aux zones ouvertes (essentiellement rencontrée dans les savanes). De ce fait, les milieux marécageux ont été ciblés en priorité, la détection des reptiles est aléatoire et difficile, plusieurs de ces espèces n'ont été mentionnées qu'une seule fois à Rémire-Montjoly. Plusieurs espèces inféodées aux milieux marécageux, mentionné à Matoury, sont potentiellement présentes à Rémire-Montjoly, ce qui justifie l'intérêt de cibler ces secteurs en priorités.

II.2 Matériel et méthodes

Les zones humides ont été visées en priorités ; le marais d'Attila Cabassou, le marais du Tigre, le marais de la crique fouillé et le secteur du Degrad des cannes. Nous avons également prospecté certaines zones urbanisées, les canaux urbains et les monts boisés. Les sites gérés par Kwata et/ou le conservatoire du littoral, tel que l'Habitation Vidal, le Rorota, l'Habitation Loyola et les Salines de Montjoly, n'ont pas fait l'objet de prospections ciblées dans le cadre de ce protocole. En effet, ces secteurs sont largement prospectés en comparaisons d'autres milieux de la commune. Bien que ces secteurs présentent bien souvent un fort intérêt en termes d'herpétofaune à l'échelle de la commune, nous avons considérée qu'il était prioritaire d'inventorier des secteurs moins bien connues. D'autres secteurs, qui présentaient un intérêt pourtant majeur, n'ont pas pu être prospectés, à cause d'un manque d'accessibilité.

Les prospections ont été réalisées de nuit ou en fin de journée, de 18h30 à 22h, pendant la saison des pluies, de novembre 2022 à juin 2023. Le début de nuit correspond au pic d'activité de la plupart des amphibiens et de nombreux reptiles. Cependant, certaines espèces sont strictement diurnes, et ont alors été notées lors des prospections réalisées en début et en fin de journée. Les amphibiens recherchés sont actifs pendant la majorité de la saison des pluies. Ces prospections sont réalisées à l'aide d'une lampe frontale puissante (Ledlanser 1000 lumen), afin de repérer les reptiles et le reflet des yeux des amphibiens. L'utilisation d'un GPS Garmin et d'une machette afin de suivre un itinéraire dans la végétation dense est obligatoire.

La prospection se fait à pied, en marchant lentement, afin de repérer les animaux à vue. Certains canaux ont également pu être prospectés grâce à un canoë. Les milieux inondés à végétation dense ont été prospectés à l'aide de waders. La détectabilité dans l'eau est souvent faible, et une grande partie des reptiles et des amphibiens semi-aquatiques ont été recherchés en suivant les canaux et fossés présents en bord de route, qui permettent une bonne détectabilité. Les amphibiens sont majoritairement repérables grâce à leurs chants, en complément des prospections à pied, plusieurs points d'écoutes de 5 minutes ont été réalisés, sur 15 localités différentes. Cela permettait d'inventorier des secteurs difficiles d'accès.

En complément de nos prospections, les observations réalisées par les habitants ont été ajoutées dans la base de données Faune-Guyane, en donnée de seconde main. Ces données ont été récupérées via les réseaux sociaux, le groupe WhatsApp « ABC de Rémire-Montjoly », ou encore via d'autres bases de données naturalistes (Inaturalist).

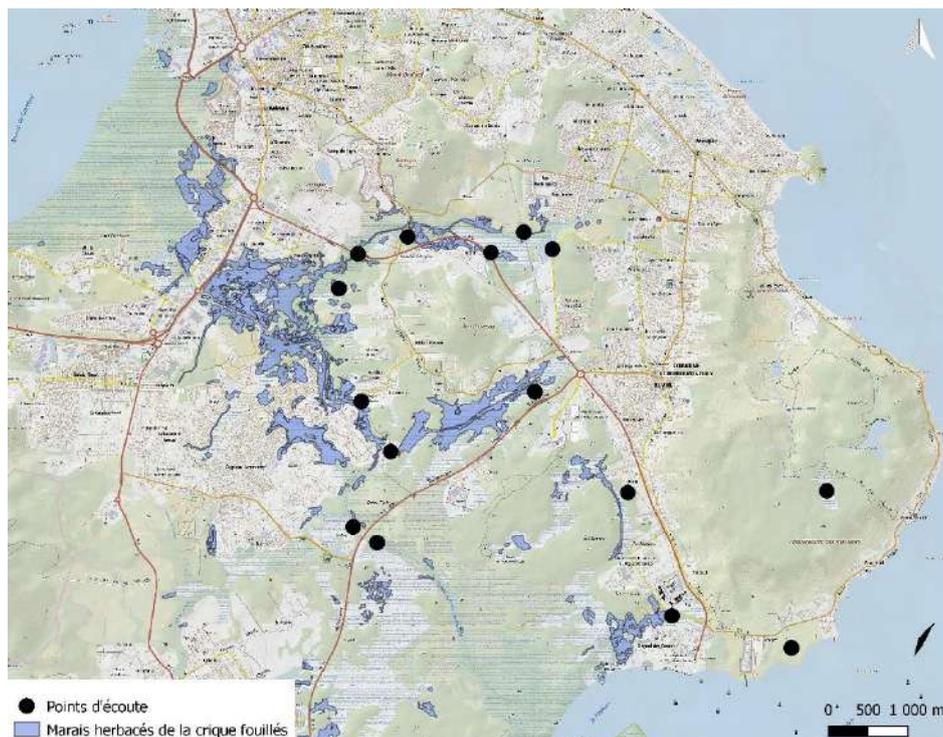


Figure 3: Emplacement des points d'écoutes réalisés

Résultats

Au total, 24 nuits de prospections ont été réalisées, soit environ 85 heures sur le terrain. Ces prospections ont permis de contacter 42 espèces de reptiles et 32 espèces d'amphibiens (tableau 3 et 4), toutes les observations réalisées ont été saisies dans la base de données Faune-Guyane et sont consultables librement. Parmi les reptiles, nous avons observé 19 espèces de serpents, 18 espèces de lézards, 3 espèces de tortues et 2 caïmans. Deux espèces de reptiles sont protégées avec habitat (*Pseudoeryx plicatilis* et *Erythrolamprus cobella*), 5 espèces sont exotiques.

Tableau 3 : Liste des espèces de reptiles contactés lors des prospections

Espèces	Nombre de contacts	Statut
Iguane vert - <i>Iguana iguana</i>	85	Article 5
Liane coiffée - <i>Thamnodynastes pallidus</i>	65	Article 4
Helicops grage - <i>Helicops angulatus</i>	39	Article 4
Gonatode des carbets - <i>Gonatodes humeralis</i>	33	Article 4
Chasseur masqué - <i>Chironius fuscus</i>	30	Article 4
Leposome des Guyanes - <i>Loxopholis guianense</i>	23	Article 4
Tegu commun - <i>Tupinambis teguixin</i>	17	Article 4
Ameive - <i>Ameiva ameiva</i>	17	Article 4
Grage commun - <i>Bothrops atrox</i>	14	Article 4
Boa d'amazonie - <i>Corallus hortulanus</i>	14	Article 4
Helicops leopard - <i>Helicops leopardinus</i>	9	Article 4
Chasseur des jardins - <i>Mastigodryas boddaerti</i>	9	Article 4
Caïman rouge - <i>Paleosuchus palpebrosus</i>	9	Article 4
Hémidactyle mabouïa - <i>Hemidactylus mabouia</i>	9	Espèce exotique
Gecko à patte de canard - <i>Thecadactylus rapicauda</i>	9	Article 4
Caïman à lunette - <i>Caiman crocodilus</i>	9	Article 4
Gecko nain d'amazonie - <i>Chatogekko amazonicus</i>	7	Article 4
Anolis de la Guadeloupe - <i>Ctenonotus marmoratus</i>	7	Espèce exotique

Tortue bossue - <i>Mesoclemmys gibba</i>	7	Article 4
Gonatode aux yeux bleus - <i>Gonatodes annularis</i>	6	Article 4
Pseudoeryx écailleux - <i>Pseudoeryx plicatilis</i>	6	Article 2
Liane commun - <i>Oxybelis rutherfordi</i>	5	Article 4
Kentropyx des chablis - <i>Kentropyx calcarata</i>	4	Article 4
Chasseur à flanc bleu - <i>Chironius carinatus</i>	4	Article 4
Tortue de floride - <i>Trachemys scripta</i>	4	Espèce exotique
Gymnophthalme - <i>Gymnophthalmus underwoodi</i>	3	Article 4
Anaconda géant - <i>Eunectes murinus</i>	3	Article 4
Corail à tête rouge - <i>Micrurus surinamensis</i>	1	Article 4
Polychre chaméléon - <i>Polychrus marmoratus</i>	3	Article 4
Serpent rouleau - <i>Anilius scytale</i>	3	Article 4
Gecko demi-deuil - <i>Lepidodactylus lugubris</i>	3	Espèce exotique
Tropidure ombré - <i>Plica umbra</i>	1	Article 4
Chasseur souligné - <i>Chironius exoletus</i>	3	Article 4
Couresse des vasières - <i>Erythrolamprus cobella</i>	3	Article 2
Liane perroquet - <i>Leptophis ahaetulla</i>	2	Article 4
Lezard coureur type femelle - <i>Cnemidophorus sp.</i>	2	Article 4
Diane - arlequins - <i>Siphlophis cervinus</i>	2	Article 4
Anolis brun doré - <i>Norops fuscauratus</i>	2	Article 4
Gecko mutilé - <i>Geyra mutilata</i>	1	Espèce exotique
Tortue scorpion - <i>Kinosternon scorpioides</i>	1	Article 4
Hydrops à collier - <i>Hydrops triangularis</i>	1	Article 4
Imantode à nuque tatoué - <i>Imantodes cenchoa</i>	1	Article 4

Tableau 4 – Liste des amphibiens contactés lors des prospections, Les espèces en Article 3 sont protégée, Les espèces en article 2 sont protégée avec habitat (REF).

Espèce	Nombre de Contacts	Statut
Adénomère familière - <i>Adenomera andreae</i>	159	Article 4
Crapaud buffle - <i>Rhinella marina</i>	146	Article 4
Scinax des savanes - <i>Scinax nebulosus</i>	144	Article 4
Rainette de Courtois - <i>Boana courtoisae</i>	130	Article 4
Scinax de Boesman - <i>Scinax boesmani</i>	127	Article 4
Rainette poncutée - <i>Boana punctata</i>	106	Article 4
Rainette naine - <i>Dendropsophus walfordi</i>	104	Article 4
Rainette à bandes - <i>Boana multifasciata</i>	94	Article 4
Leptodactyle de Peters - <i>Leptodactylus petersii</i>	86	Article 4
Scinax des amisons - <i>Scinax ruber</i>	66	Article 4
Rainette des pripris - <i>Boana raniceps</i>	64	Article 2
Leptodactyle géant - <i>Leptodactylus pentadactylus</i>	59	Article 4
Hylode de Johnstone - <i>Eleutherodactylus johstonei</i>	58	Espèce exotique
Rainette éperonnée - <i>Boana calcarata</i>	48	Article 4
Grenouille paradoxale - <i>Pseudis paradoxa</i>	47	Article 3
Ostéocephale taurin - <i>Osteocephalus taurinus</i>	42	Article 4
Leptodactyle de Trinidad - <i>Leptodactylus nesiotes</i>	39	Article 4
Crapaud perlé - <i>Rhinella margaritifera</i>	31	Article 4
Scinax variable - <i>Scinax x-signatus</i>	29	Article 4
Elachistocle du Suriname - <i>Elachistocleis surinamensis</i>	29	Article 3
Cécilie à queue comprimée - <i>Typhlonectes compressicauda</i>	23	Article 4
Leptodactyle à lèvres blanches - <i>Leptodactylus mystaceus</i>	20	Article 4
Trachycéphale réticulée - <i>Trachycephalus typhonius</i>	12	Article 4
Rainette menue - <i>Denropsophus minusculus</i>	9	Article 4
Rainette à doigt oranges - <i>Dendropsophus sp1.</i>	9	Article 4

Adénomère des herbes - <i>Adenomera hyalaedactyla</i>	8	Article 4
Leptodactyle de Knudsen - <i>Leptodactylus knudseni</i>	7	Article 4
Leptodactylus gallonné - <i>Leptodactylus fuscus</i>	5	Article 4
Pipa américaine - <i>Pipa pipa</i>	2	Article 4
Hylode zeuctotyle - <i>Pristimantis zeuctotylus</i>	2	Article 4
Rainette à bandeau - <i>Dendropsophus leucophyllatus</i>	1	Article 4
Rainette patte d'oie - <i>Boana boans</i>	1	Article 4

Il est très difficile d'obtenir un inventaire exhaustif concernant les reptiles, ces animaux discrets sont difficiles à observer, et les rencontres sont aléatoires. Les zones humides ont été ciblées en priorité, et ont permis de contacter plusieurs espèces à enjeux. *Pseudoeryx plicatilis* a été contactés sur différents secteurs toujours à proximité de milieux marécageux, cependant cette espèce reste difficile à observer dans son habitat, et la majorité des contacts concernent des individus tués sur les routes. Les milieux ouverts marécageux sont également des milieux où se rencontre fréquemment *Helicops leopardinus*, un serpent aquatique inféodé aux milieux marécageux de la bande côtière, considéré quasi menacé (NT) par UICN. Contrairement à *Helicops angulatus*, qui était abondant dans toutes les zones inondées des secteurs dégradés, *Helicops leopardinus* a toujours été contacté à proximité directe des zones marécageuse. *Erythrolamprus cobella* semble à Rémire-Montjoly, essentiellement rencontré dans les milieux saumâtres à proximité directe de la côte.

En ce qui concerne les amphibiens, il est beaucoup plus facile d'obtenir un inventaire exhaustif. La plupart des espèces recensées sur la commune ont été contactées lors de cet inventaire. Seules deux espèces n'ont pas été observées, *Pipa snethlageae* et *Microceacilia unicolor*. Ces deux espèces sont très discrètes et difficile à observer.

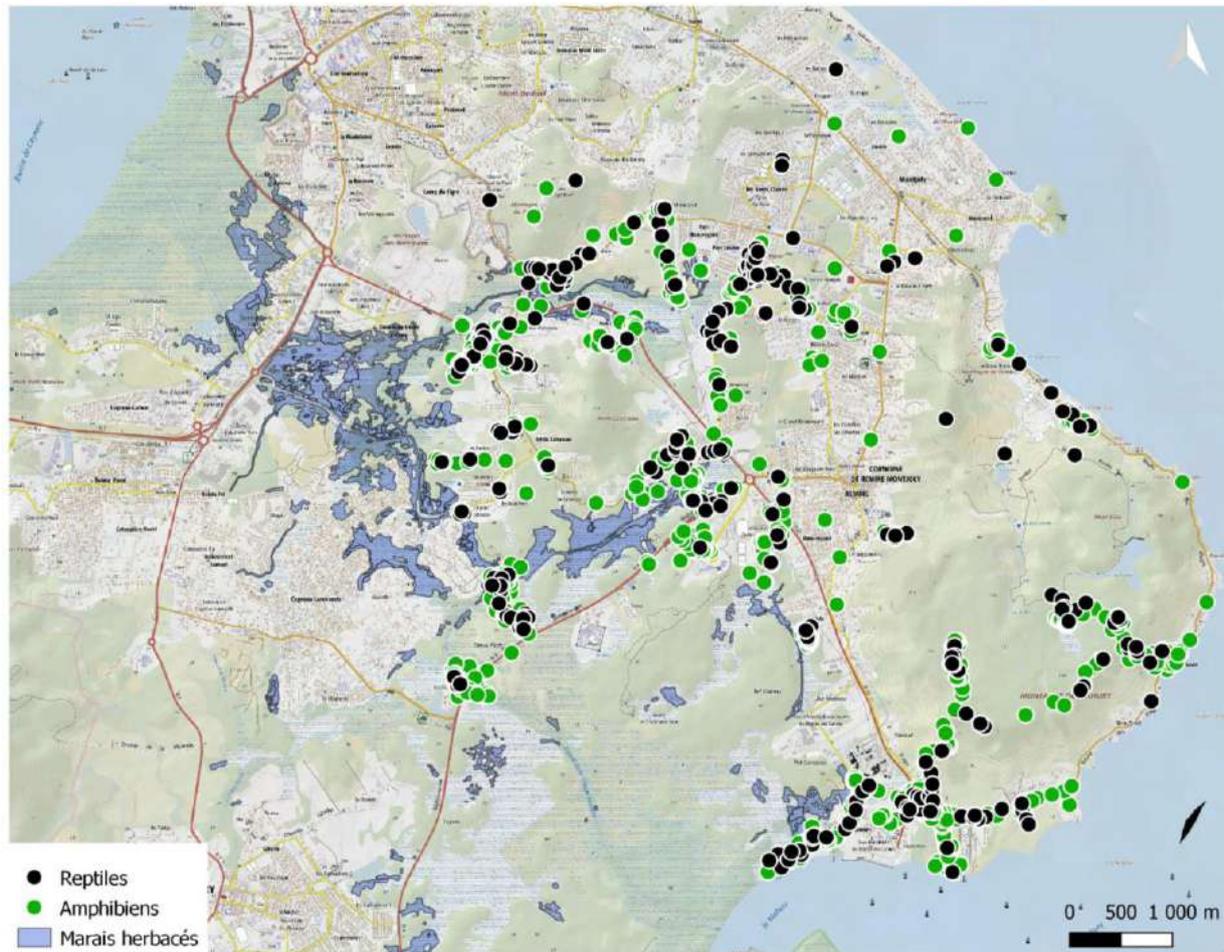


Figure 4 : Ensembles des données herpétologiques réalisés lors des prospections pour l'ABC de Rémire-Montjoly, de novembre 2022 à Juin 2023.

Deux des espèces ciblées, *Boana raniceps* et *Pseudis paradoxa* ont été contactés sur de nombreux secteurs de la commune, sur les différents pripris de la commune. *Boana raniceps* a été contacté sur la plupart des marais herbacés de Rémire-Montjoly, tandis que *Pseudis paradoxa* semble également s'accommoder de milieux plus dégradés, comme des bassins de rétentions et des canaux de bords de route. La prospection des milieux marécageux et des zones inondées en bord de route a permis de détecter un grand nombre d'individu de l'espèce *Typhonectes compressicauda*. Cette cécilie strictement aquatique n'était connue que de deux mentions à Rémire-Montjoly. Bien que non protégée, cette espèce possède une répartition restreinte en Guyane car uniquement présente dans les marais côtiers de l'est de la Guyane, et totalement absente à l'ouest de la rivière Cayenne.

Nos prospections ont également permis de contacter des espèces très commune à l'échelle de la Guyane, mais très peu mentionnées jusqu'ici à Rémire-Montjoly, comme c'est le cas de *Boana boans* et de *Dendropsophus leucophyllatus*.

Les monts boisés

Les monts boisés ont été nettement moins ciblés que les zones humides. Ces milieux ont en effet peu de chance d'abriter des espèces ayant un statut de protection et l'herpétofaune y est relativement pauvre. Ces monts restent néanmoins des milieux essentiels pour la préservation d'une bonne diversité de l'herpétofaune sur la commune. De nombreuses espèces ne se rencontrent à Rémire-Montjoly que sur les monts boisés. C'est notamment le cas de nombreuses espèces de reptiles comme ; *Imantodes cenchoa*, *Siphlophis cervinus*, *Bothrops atrox*, *Gonatodes annularis*, etc. et d'amphibiens comme *Leptodactylus knudseni* et *Pristimantis zeuctotylus*. Plusieurs de ces espèces semblent absentes des boisements de faibles surfaces, déconnectés des autres boisements. Cela

suggère qu'elles sont dépendantes d'un domaine vital important, et que le maintien de continuités écologiques entre ces monts est primordial.

Nous pouvons noter la présence d'une zone humide herbacée sur le plateau sommital du mont Mahury. Cette zone ouverte de 1,3 hectares n'avait jusqu'alors pas fait l'objet d'inventaires herpétologiques, et représente un biotope très original sur la commune. Egalement sur le plateau sommital du Mont Mahury, se trouve une mare temporaire comparables aux mares temporaires à reproduction explosives que l'on rencontre sur la montagne de Kaw. Du fait de la position géographique de cette mare, en région littorale, la diversité d'espèces est amoindrie, mais nous pouvons tout de même noter la présence d'espèces typique de ces milieux ; *Dendropsophus minutus*, *Dendropsophus leucophyllatus*, *Scinax boesmani* et *Leptodactylus knudseni*.

Cas des espèces exotiques envahissantes

Parmi les amphibiens, une espèce exotique (*Euletherodactylus johstonei*) est particulièrement abondantes dans les lotissements de Rémire-Montjoly. Cette espèce, originaire des Antilles, est aujourd'hui rependu dans la majorité des milieux urbains du littoral Guyanais. Elle est cependant absente des milieux forestiers ou marécageux de Rémire-Montjoly, nous ne l'avons rencontré que dans les lotissements et les zones industrielles.

Nous avons rencontré cinq espèces de reptiles exotiques sur la commune. Trois espèces de Gecko anthropophiles ont en effets colonisé les habitations ; *Lepidodactylus lugubris* et *Geyra mutilata* semblent uniquement rencontrés dans et à proximité direct des habitations. *Hemidactylus mabouia*, est l'espèce qui s'éloigne le plus des habitations, nous l'avons observé à plusieurs reprise le long de vieux murs. Il reste absent des milieux qui ne sont pas fortement anthropisés. Un autre lézard exotique, l'Anolis de la Guadeloupe (*Ctenonotus marmoratus*), est présent dans la majorité des jardins de la commune, nous l'avons observé à plusieurs reprises, mais toujours à proximité des lotissements ou des zones industrielles (Dégrad des Cannes). Enfin, une dernière espèce exotique est présente à Rémire-Montjoly, *Gonatodes vittatus*. Ce petit gecko diurne n'est connu en Guyane que des lotissements au pieds du Mont Saint-Martin. Découvert en Guyane en 2011, il ne semble pas en expansion sur la commune, et nous n'avons jamais rencontré cette espèce pendant nos inventaires. Les lézards exotiques semblent donc pour le moment, essentiellement présents dans les lotissements et les secteurs nettement anthropisés. Les espaces naturels semblent donc en grande partie préservés de la présence de ces espèces, qui ne représentent donc pour le moment, probablement pas de risque de rentrer en concurrence avec les espèces de lézards indigènes, ni d'avoir un impact majeur sur la faune local.

La tortue de Floride (*Trachemys scripta*) a été observée à plusieurs reprises dans des canaux urbains (Parc lindor) et au niveau des bassins d'épuration de Morne Coco. Contrairement au espèces précédente, elle semble donc coloniser des zones humides et pourrait donc entrer en concurrence avec les tortues aquatiques indigènes, que l'on peut rencontrer dans ces milieux, comme *Kinosternon scorpioides*, *Mesoclemmys gibba* et *Rhinoclemmys punctularia*. Elle semble cependant encore absente des grands marais de la commune.

Toutes les espèces de reptiles ou d'amphibiens exotiques mentionnées en Guyane sont présente sur la commune de Rémire-Montjoly. Cela s'explique par la position géographique de la commune, sur le littoral, et par l'abondance de secteurs dégradés.

Conclusion :

Nos prospections ont permis d'inventorier des secteurs sous prospectés de la commune et notamment les zones humides, qui abritent de nombreuses espèces représentant un enjeu pour la commune. Ces prospections ont permis d'accroître nos connaissances sur la répartition de certaines espèces, notamment des amphibiens faciles à détecter et de certains reptiles. Cependant ces inventaires restent en grande partie incomplets, notamment en ce qui concerne les reptiles, dont de nombreuses espèces à fort enjeu n'ont pas pu être retrouvées. La prospection des zones humides reste très difficile à mettre en œuvre, et la détection d'animaux dans ces milieux est très aléatoire.

Liste des bénévoles ayant accompagnés les prospections nocturnes: Lois Bouchet, Augustin Bussac, Thomas Phillips, Laure Molinier.